

CHAPITRE II



GESTION INTRA HOSPITALIERE DES DECHETS MEDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

Plan du Chapitre 2 :

- Introduction
- Problèmes posés par la gestion des DMP
- Système de gestion et tri des DMP
- Conditionnement des DMP
- Ramassage des DMP
- Stockage des DMP
- Externalisation de la gestion des DMP
- Conclusion

Introduction

- ❑ Les déchets médicaux et pharmaceutiques sont donc associés à divers types de risques sanitaires (infectieux, chimique, radioactif, psycho-émotionnel, risque sur l'environnement...).
- ❑ Il est donc nécessaire d'adopter une gestion adéquate basée sur les meilleures modalités :
 - de tri,
 - de conditionnement,
 - de collecte,
 - d'entreposage,
 - de transport,
 - de traitement et d'élimination finale.

Autres raisons justifiant l'obligation de bien gérer les DMP :

- ❑ Le coût élevé de la prise en charge et de la réparation des dégâts sanitaires causés par ces déchets;
- ❑ Le coût élevé de la protection de l'environnement contre le risque de pollution du sol, de l'eau et de l'air ;
- ❑ L'obligation réglementaire qui responsabilise le producteur des DMP suivant le principe « pollueur – payeur »;
- ❑ Une raison d'hygiène : une bonne gestion des déchets contribue à une meilleure hygiène de l'établissement.

En général, la gestion des DMP se réalise en trois grandes étapes :

□ **Étape 1 de gestion intra-hospitalière**

Gestion des DMP à l'intérieur de l'établissement de soins

□ **Étape 2 de transport extra-hospitalier**

Collecte et transport des DMP de l'établissement des soins jusqu'aux unités de traitement

□ **Étape 3 de traitement et d'élimination**

Traitement des DMP dans les unités spécialisées et élimination finale.

1

Etape de gestion intra-hospitalière

- 1) Tri
- 2) Conditionnement
- 3) Ramassage
- 4) Stockage



2



Etape du transport extra hospitalier

- 5) Collecte
- 6) Transport jusqu'aux unités de traitement

3

Etape de traitement et d'élimination

- 7) Traitement
- 8) Elimination finale



Problèmes posés par la gestion des DMP :

Les principales causes d'une gestion inadéquate des DMP émane :

- ❑ des défaillances de nature organisationnelle et humaine
- ❑ des insuffisances de ressources matérielles et financières consacrées à la gestion et à l'élimination des DMP.



Défaillances de nature organisationnelle et humaine

- Non respect des lois et des décrets sur les DMP
- Manque d'implication des responsables hospitaliers
- Absence d'un système de gestion interne
- Absence d'un responsable permanent des DMP
- Insuffisance de supervision et d'évaluation
- Absence de coordination avec les collectivités locales
- Manque de personnel qualifié pour la gestion des DMP
- Motivation insuffisante du personnel
- Insuffisance de formation et de sensibilisation du personnel

Insuffisances de ressources matérielles et financières

- Manque de sacs en plastique de couleurs adaptées à chaque catégorie
- Manque des différents contenueurs conformes aux normes en vigueur
- Manque de moyens de travail et de protection du personnel (tenue, gants, masques...)
- L'inexistence d'un local adéquat pour le stockage des DMP
- Manque de moyens de transport adéquat
- Manques d'unités pour le traitement de DMP
- Insuffisance de moyens financiers pour la gestion des DMP

Ces différentes contraintes engendrent plusieurs problèmes et conséquences, notamment :

- ❑ La classification se caractérise par le peu de triage réalisé entre les déchets ;
- ❑ Les déchets sont recueillis dans des sacs, sans l'utilisation de récipients spécifiques ;
- ❑ Toutes les catégories de déchets sont transférées conjointement depuis les points de production jusqu'aux dépôts de stockage;
- ❑ Le stockage se réalise dans des endroits qui ne sont pas adéquats;

- A l'extérieur, les déchets sont transportés ensemble sans distinction entre les déchets dangereux et non dangereux.
-
- Les conducteurs, les véhicules et les conteneurs ne sont pas autorisés pour le transport de marchandises dangereuses ;
 - Il n'y a pas de traitement significativement différent de celui réservé aux déchets ménagers.

Pour résoudre ces problèmes, Il est donc nécessaire d'adopter une gestion adéquate basée sur des modalités correctes de tri, de conditionnement, de collecte, d'entreposage, d'évacuation et de traitement final.

Etape I : Gestion intra hospitalière des DMP

Dans cette étape on s'intéresse aux problèmes intra-hospitaliers qui nécessitent une gestion adéquate basée sur des modalités :

- Tri
- Conditionnement
- Ramassage
- Stockage



Système de gestion interne des DMP

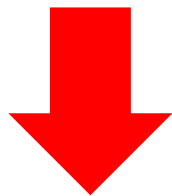
Article 4 du Décret n° 2-09-139 relatif à la gestion des DMP

Les générateurs des DMP sont tenus de mettre en place un système de gestion interne qui comprend notamment :

- ❑ La désignation d'une unité responsable de la gestion de ces déchets (**uniquement dans le cas d'une production de >10 kg/jour**);
- ❑ La disposition d'un personnel qualifié et formé à l'exercice des activités de gestion de ces déchets;
- ❑ La tenue d'un registre pour inscrire les quantités, la catégorie, l'origine des déchets produits, collectés, stockés et éliminés.

Tri entre déchets dangereux et non dangereux

- ❑ Le tri entre déchets dangereux et non dangereux est un premier pas vers une gestion adéquate des DMP.
- ❑ Les déchets doivent être séparés au moment où ils sont produits.



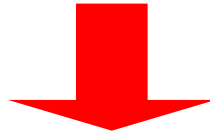
**Déchets dangereux
représentent entre
10 à 25 %.**



**Déchets non dangereux
représentent entre
75 et 90%.**

Conditionnement et mise en container des déchets

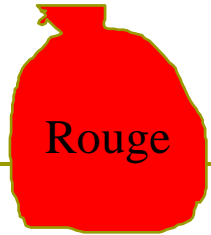




- Après la classification des différents types de déchets,



- Vient l'étape de conditionnement ou mise en containers (emballage)



- Sacs en plastiques
- et containers

Catégorie	Type de déchet	Conditionnement	Couleur
Catégorie 1-a 1-c	Déchets comportant un risque d'infection Produits et dérivés sanguins	Sac en plastique résistant et étanche	 Rouge
Catégorie 1-b	Matériel piquant ou tranchant	Récipient solide à usage unique	
Catégorie 2-a 2-b	Médicaments et produits chimiques et biologiques Déchets cytostatiques et cytotoxiques	Sac en plastique résistant et étanche	 Marron
Catégorie 3	Organes et tissus humains ou d'animaux identifiables	Récipient ou sac en plastique	 Blanche
Catégorie 4	Déchets assimilés aux déchets ménagers	Sacs en plastique résistants et étanches	 Noire

Conditionnement : Différents types de containers pour chaque type de déchet



(Containers proposés par l'unité de Tétouan)

Les conteneurs destinés à recevoir des déchets perforants doivent être :



- ❑ De couleur jaune
- ❑ Résistants aux chocs, à la perforation et à la compression ;
- ❑ Etanchéité aux liquides ;
- ❑ Disposant d'un système de fermeture temporaire et de fermeture permanente inviolable et sécurisée pour le transport ;
- ❑ Disposant d'un orifice d'introduction adapté aux différents matériels à éliminer ;
- ❑ Disposant d'une poignée de transport et d'un repère indiquant la limite de remplissage ;
- ❑ Portant un pictogramme des déchets infectieux.

Empalmage et stockage des déchets des catégorie 1 et 2



Catégorie 1



Catégorie 2

Déchets dangereux

Les conteneurs utilisés pour le stockage des déchets de catégories 1 et 2 doivent être :

- ❑ rigides,
- ❑ étanches,
- ❑ humidifuges,
- ❑ solides,
- ❑ résistants au claquage et à l'écrasement dans des conditions normales d'utilisation
- ❑ conformes aux normes en vigueur (articles 8 du décret).

Empalmage et stockage des déchets de catégorie 3: Organes et tissus humaine identifiables

- ❑ Récipients ou sacs en plastique de couleur blanche non transparente selon l'article 6 du Décret.
- ❑ Cette catégorie de déchets n'est pas gérées par des sociétés de gestion des déchets ;
- ❑ Ces organes et tissus humaine identifiables sont enterrés selon les rites religieux et la réglementation en vigueur (article 20 du décret).

Empalmage et stockage des déchets des catégorie 4



Catégorie 4

Déchets non dangereux

Étiquetage des containers

Les sacs et les récipients doivent porter une étiquette indiquant :

- ❑ la source de production des déchets
- ❑ la date de leur première mise en sacs ou récipients
- ❑ la date de leur remplissage.
- ❑ la mention «Déchets Infectieux» et portant le symbole international du risque biologique
- ❑ ou la mention «risque chimique » et portant le symbole international du risque chimique.

Étiquetage des containers

Pour faciliter le transport des DMP, l'étiquette doit comporter aussi les informations suivantes :

- nom du générateur ou du transitaire ;
- nom du transporteur ;
- date d'expédition ;
- catégorie de déchets.



	
	ANDALUZA DE TRATAMIENTOS DE HIGIENE, S.A. Avda. de Andalucía nº 9, GRANADA. Telf. (958) 206851
CODIGO: 70101	DIRECCION:
CENTRO	PASEO DE SANCHA 66 (MALAGA) MALAGA Nº ORDEN
C. M. Q. CARLOS HAYA	1317029 FECHA ENVASADO:
	21/01/98 TIPO RESIDUO:
1317029	RBE CAPACIDAD
012/D09/S01/C00/H09/A861(11)/80019	60

Ramassage des déchets aux points de génération

- Le ramassage des déchets dans les Centres Sanitaires doit suivre les **critères de tri**
- Le remplissage des sacs et récipients ne doit pas dépasser les **trois quarts de leur capacité**.
- L'évacuation des déchets se fera en principe, **une à deux fois par jour**, bien que, dans certains points de faible production, les containers pourront rester, adéquatement fermés, jusqu'à ce qu'ils soient remplis.

Conditions minimales à suivre lors du ramassage des déchets :

- ❑ Les circuits doivent maintenir séparées en tout moment les **zones propre/sale**.
- ❑ Durant l'horaire de ramassage, les **ascenseurs choisis** pour l'évacuation des déchets serviront uniquement à cette fin.
- ❑ Lorsque l'opération de transport sera terminée et avant qu'ils ne soient utilisés par le personnel ou les usagers, les **ascenseurs seront nettoyés adéquatement**.

-
- ❑ On ne doit pas effectuer conjointement le ramassage des déchets de **catégorie 4** avec les déchets des **catégories 1 et 2**.
 - ❑ Le transport interne doit être réalisé de manière à **éviter les risques d'infection** pour les patients, le personnel et les visiteurs.
 - ❑ Pour cela, il faut que les **containers soient fermés convenablement**.



Transport à l'intérieur de l'hôpital

Utiliser les moyens adéquats pour le transport des déchets vers le dépôt final



Pour le ramassage, il faut employer des chariots qui sont **facilement lavables et désinfectables** (chariots à parois lisses).

Stockage des DMP à l'intérieur de l'hôpital

- ❑ Il faut utiliser un local de stockage des DMP dédié exclusivement à cela.
- ❑ Dans les grands établissements, on utilise :
 - un local pour le **stockage intermédiaires**;
 - un autre pour le **stockage final**.



Le local de stockage doit remplir les conditions suivantes:

- ❑ Il est recommandé, si c'est possible, de le **placer dans les limites externes** du Centre de Santé.
- ❑ Il devra être **imperméabilisé jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres** (carrelage).
- ❑ Il doit être bien **ventilé et lavable**
- ❑ Il doit disposer d'une **bouche d'écoulement** connectée au réseau général
- ❑ Il doit disposer d'un **détecteur d'incendies** et **des extincteurs** placés dans un endroit facile d'accès

-
- Il devra être **accessible aux véhicules** de ramassage.
 - L'accès sera permis uniquement aux **personnes chargées du transport et de la manipulation des déchets**.
 - Ce local devra **rester toujours fermé** et sera **nettoyé et désinfecté** tous les jours.
 - Il est recommandable l'existence dans le local d'un **système de réfrigération adéquat**.

Externalisation de la gestion des DMP

- ❑ Rappelons qu'« externaliser » signifie **confier la gestion d'une activité à un fournisseur ou à un prestataire extérieur** plutôt que de la réaliser soi-même.
- ❑ La **réduction des coûts et l'accroissement de la performance** sont les objectifs les plus classiques de l'externalisation.
- ❑ Dans l'externalisation, le **producteur ne cède pas sa responsabilité** dans le cas d'un **prestataire qui ne dispose pas des autorisations**.

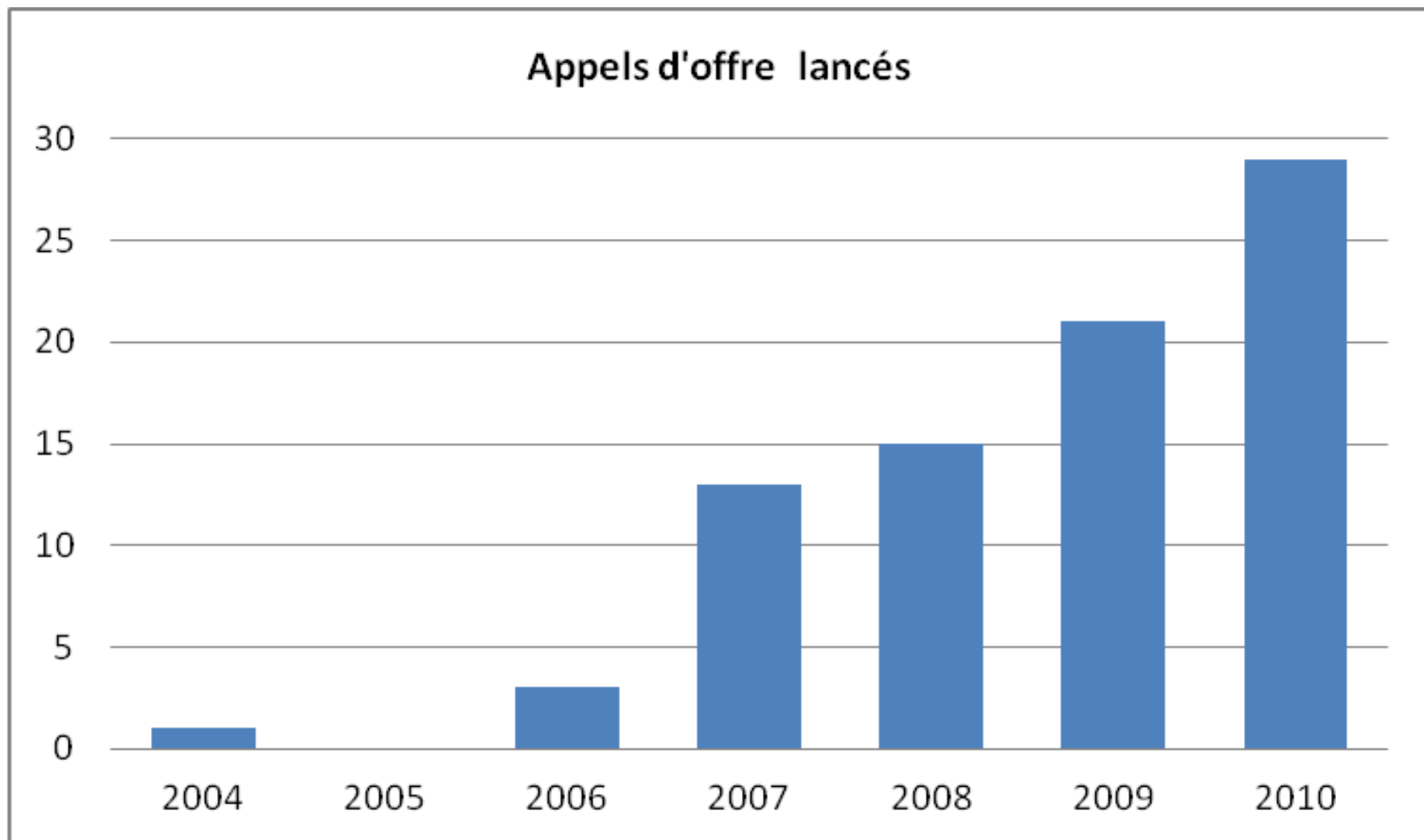
Cas du Maroc

Le Maroc a **opté pour la stratégie d'externalisation** de la gestion des DMP.

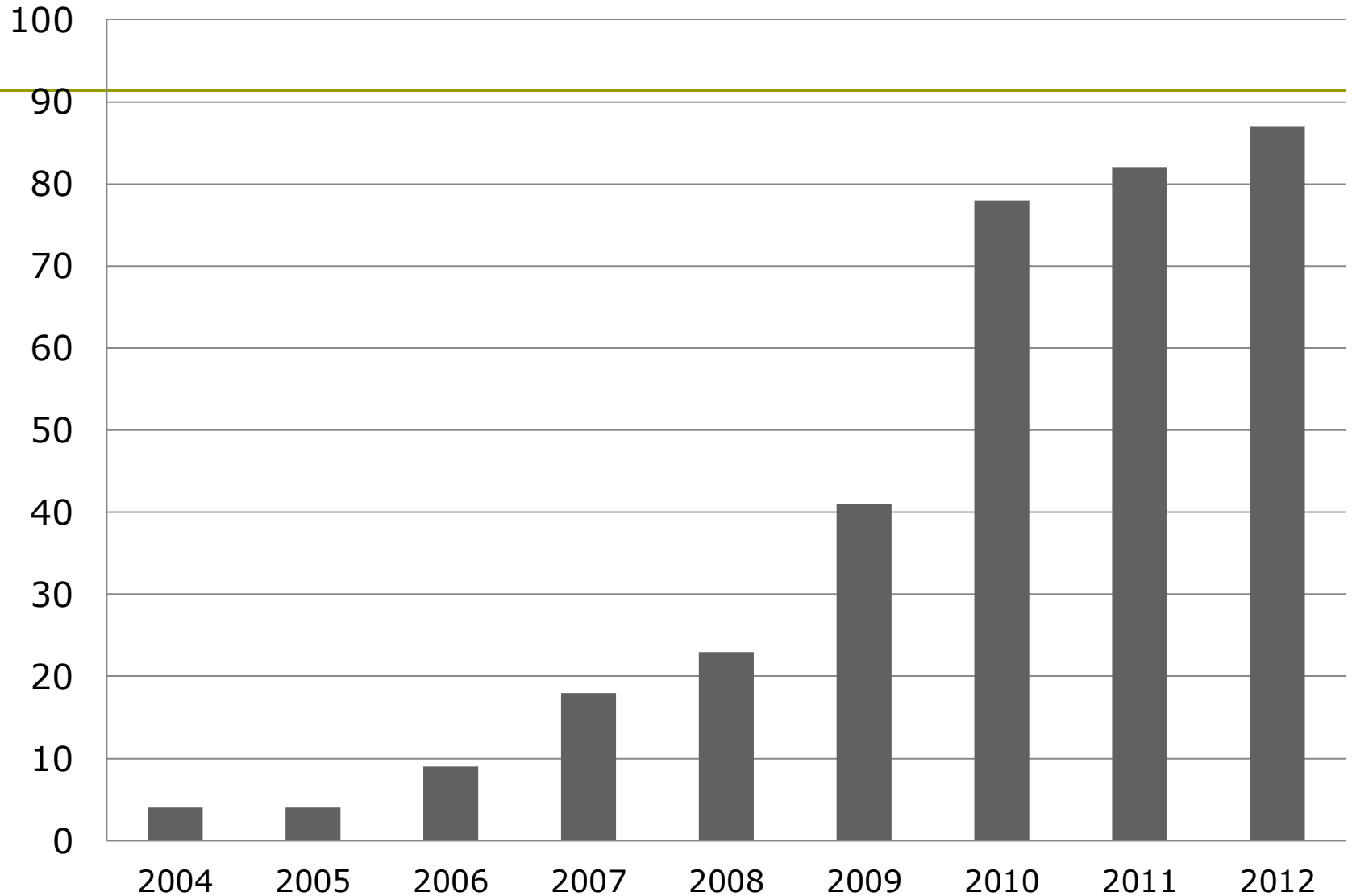
Le Ministère de la Santé a mis à la disposition des hôpitaux publics **deux types** de Cahiers de Prescriptions Spéciales (**CPS**) relatifs à la gestion des DMP, pour deux cas d'hôpitaux :

- ▣ Les hôpitaux publics **ne disposant pas de moyens de traitement ;**
- ▣ Les hôpitaux publics **disposant de broyeurs-stérilisateurs.**

Résultat de l'évolution de l'externalisation de la gestion des DMP dans le secteur public.



التطور السريع لعدد الصفقات العمومية التي أنجزتها المستشفيات.



Conclusion

- Portant sur les étapes de tri, de conditionnement, de transport interne et de stockage, **la gestion intra hospitalière des DMP demeure très importante** puisque son objectif est de **protéger la santé de l'Homme et l'environnement.**
- Pour réussir une gestion adéquate tout au long du cycle de vie des DMP, un **effort considérable doit être également accordé à la gestion extra hospitalière.**
- Le Chapitre suivant porte sur **la collecte et le transport externes des DMP.**